

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

Date	11 avril 2023	Lieu	Visioconférence
Présents	J. DARTRON, G. MANETTE, J-C ALCOOL, T. COLOMBO, B. EDM, T. FLEREAU, L. GALVANI, J. MARTIAL, M. MERABLI, G. PINSON, R. SAINT-VAL, Y. SELBONNE, S. ZAMORE, C. CHAUDRIN, C. NESTAR		
Excusés	Sylvia. SERMANSON, Catherine AZEDE,		
Absents	E. ELIE, V. RAMLALL, Ph. MAQUIABA		
Assistent	Fabrice THOMAS BABEL		

### Ouverture de la séance à 19H00

Le Président ouvre la séance et remercie l'ensemble des membres pour leur présence à ce Conseil de Ligue spécial. Il remercie également monsieur Jack BADE de sa présence en lien avec l'unique point à l'ordre du jour puis donne la parole au Secrétaire Général L GALVANI.

Le Secrétaire général donne lecture de l'ordre du jour avec l'unique point inscrit aux débats :  
Présentation du projet de création du District des Iles du Sud par Monsieur Jack BADE.

Le Président remercie à nouveau Jack BADE et procède à une introduction dans laquelle il contextualise le CDL du soir, tout en effectuant un rappel historique des grandes étapes qui ont marqué l'organisation mise en place par la Ligue pour gérer la pratique du football.

A ce titre il rappelle :

- Que l'organisation sous forme de district de la Ligue Guadeloupéenne de Football n'est plus reconnue par la FFF, cette dernière ayant fait le choix de caler son organisation sur les principes de la réforme territoriale en retenant le principe qu'il ne peut y avoir une Ligue et un ou plusieurs districts sur un même territoire administratif
- Que plusieurs organisations transitoires ont été tentées pour Marie Galante : délégation, antenne, qui, outre le fait qu'elles n'aient pas donné satisfaction, s'avéraient être en décalage avec les textes fédéraux

- Que la disparation fonctionnelle et réglementaire des districts de Grande-Terre et de Basse-Terre, de Marie-Galante depuis de nombreuses années a été retranscrite dans les statuts de la LGF lors de l'AG de juillet 2022 conformément à la demande de la FFF
- Que des échanges ont eu lieu entre des représentants du Conseil de Ligue et du football marie-galantais sous divers formats afin de trouver une organisation permettant un développement harmonieux de la pratique sur Marie Galante tout étant respectueux du cadre fédéral.

Après cette large introduction, le Président passe la parole au Vice-Président Guy MANETTE qui était le pilote du groupe de travail réunissant des membres du Conseil de Ligue et des acteurs du football Marie- Galantais.

Guy MANETTE, après avoir évoqué les différentes réunions de travail tenues à ce sujet, propose de passer sans plus attendre dans le vif du sujet, en donnant la parole à Jack BADE qui représente le groupe porteur du projet du district des îles du SUD.

Après avoir remercié le Conseil de Ligue pour cette invitation, Jack BADE motive cette demande par les nombreux dysfonctionnements enregistrés cette saison dans la programmation des compétitions des jeunes et dans le football d'animation. Il explique que la mise en œuvre tardive des calendriers a éloigné certains jeunes du football sur un territoire déjà touché par le vieillissement de sa population, et le départ des jeunes. Il ajoute que la création du district permettra de trouver de la proximité et défend l'idée d'une compétition de R4 qui réunira des équipes des îles du Sud uniquement alors que d'autres équipes de Marie-Galante pourraient continuer à jouer en R3, R2, R1.

Interrogé par le Conseil de Ligue sur la volonté des autres îles de porter le projet il reconnaît que les contacts sont à ce stade encore assez embryonnaires. Il indique également que si la CCMG a émis une lettre d'intention indiquant son intérêt pour le projet, les représentants politiques des autres îles ne sont pas encore positionnés.

Le Vice-Président Yohann SELBONNE indique que la création du district va générer de nouveaux financements issus des Collectivités et qu'il faut demander à la FFF de tenir compte de la réalité du territoire sans oublier la création d'emplois dans un territoire qui en manque cruellement.

Le Directeur rappelle les obligations en terme réglementaire et organisationnel lié à un district qui sont les mêmes que celle d'une Ligue (personnel administratif et technique formés et qualifiés, CDL etc..). Il indique à titre surabondant que la création d'un district emportera une modification dans la composition du corps électoral de la Ligue.

Le Vice-Président Guy MANETTE rappelle la nécessité que le projet englobe et soit porté par l'ensemble des îles du Sud car avec environ 600 licenciés pour Marie-Galante, il semble difficile de pouvoir obtenir l'assentiment de la FFF pour la création d'un district.

Le Président indique que le Conseil de Ligue a conscience et partage le fait que cette première année post Covid a été particulièrement difficile pour le football des jeunes à Marie-Galante et qu'il reconnaît que la Ligue a été défaillante et qu'il sera vigilant afin que la saison prochaine soit différente.

Jack BADE insiste à nouveau sur sa conviction qu'il y a un besoin de décentralisation du pouvoir vers les acteurs de proximité et regrette que l'ancien DMGF n'ait plus de légitimité vis-à-vis des clubs notamment en termes de programmation de rencontres.

Le Directeur rappelle que le cadre réglementaire actuel ne couvre pas le DMGF en cas d'accident lors de la pratique du football à l'occasion d'une manifestation qui n'émanerait pas de la Ligue. Qu'auquel cas les responsabilités civile et pénale des bénévoles du DMGF, et du Conseil de Ligue, seraient engagées.

Gérard PINSON relève à son tour que seule la dimension marie-galantaise a été évoquée dans le projet. Qu'il n'y a peu ou pas de chose de prévue pour les autres îles. Il s'interroge également sur les réelles causes des dysfonctionnements constatés et indique qu'une véritable remise en question individuelle et collective de tous les acteurs tant au niveau de la Ligue que de Marie-Galante est nécessaire pour trouver les bonnes solutions. Enfin, il indique qu'à sa connaissance il n'y plus de district dans les Outre-Mers.

Jack BADE indique qu'il existe bien des districts à Mayotte qui est également un archipel. (NDL : après vérification auprès de la Ligue de Football de MAYOTTE, il n'existe pas de districts à MAYOTTE).

Le Secrétaire Général revient lui aussi sur la dimension réglementaire retenue par la FFF pour les districts qui lui semble difficile de contourner.

Yohann SELBONE indique à nouveau qu'il faut tenir compte des spécificités de Marie-Galante en soulignant que l'aspect réglementaire évoqué par le Secrétaire Général ne doit pas constituer un blocage car la Guadeloupe est un département et une région en même temps alors que dans l'Hexagone une région est constituée de plusieurs départements.

Claudia CHAUDRIN-RABOTEUR, tout en reconnaissant la nécessité de mettre en place un plan d'actions, s'interroge sur le fait que le district soit la bonne formule au regard des contraintes qu'il impose.

Le Président remercie tous les intervenants pour la qualité et la richesse des débats.

Sans nier l'existence d'axe d'amélioration importants dans l'organisation du football à Marie-Galante et singulièrement chez les jeunes, il alerte sur le fait que la mise en place d'un district est un processus long et incertain.

A ce titre, il propose au Conseil de Ligue :

- De lui donner mandat pour la présentation du projet de district des îles du Sud à la FFF
- De valider le principe d'une organisation spécifique au sein de la Ligue réunissant des représentants de la DTR, de l'administration de la Ligue, du Conseil de Ligue et des acteurs du football marie-galantais, afin de lister les points de dysfonctionnement et d'y apporter dès la saison prochaine des réponses opérationnelles.

Les deux propositions sont validées à l'unanimité des membres présents.

Le Président remercie les membres du Conseil de Ligue pour leur confiance et passe la parole à Jack BADE. Ce dernier remercie le Conseil de Ligue pour son écoute et se dit satisfait des engagements pris.

Le Président le remercie à nouveau et demande aux membres du Conseil de Ligue de rester connectés après le départ de J BADE.

Le Président propose de rajouter un point à l'ordre du jour à savoir la validation des nouveaux calendriers des play-off de R1-VITO.

La proposition est validée par l'ensemble des membres présents.

Le Président informe le Conseil de Ligue que les 4 dernières journées seront diffusées par Guadeloupe la 1<sup>ère</sup> dans le cadre de multiplex. Qu'il s'agit d'une bonne nouvelle qui démontre l'intérêt croissant pour notre football, cela oblige de placer l'ensemble des rencontres à 15H30.

*Resyonéman ten nou !*

Stéphane ZAMORE présente le nouveau calendrier.

Le Président met la proposition aux voix.

La proposition est validée par l'ensemble des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.

Le Président

Jean DARTRON



# LGF

LIGUE GUADELOUPEENNE  
DE FOOTBALL

*Tasyonéman ten nou !*